

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 1^{er} avril 2019** à 19 :30 heures.

Étaient présents :

Mesdames	Johanne Pelletier	Messieurs	Pier-Alexandre Caron
	Marilyn Fortin		Julien A. Caron
			Jocelyn Caron
			Philippe Mainguy

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Madame Denise Deschênes, mairesse.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et mentionne les points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

068-04-2019

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Questions du public/Suivi
4. Procès-verbal du 4 mars 2019
 - 4.1 Acceptation
5. Administration générale
 - 5.1 RECYC-QUÉBEC/Compensation 2018/Excédent de fonctionnement affecté
 - 5.2 Directrice générale & secrétaire trésorière par intérim/Ajustement de salaire
 - 5.3 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Zones à risque 2018-2019/Facture
 - 5.4 Transport scolaire du midi/Contribution municipalité/Année 2019-2020
6. Transport
 - 6.1 Liste des travaux réalisés/Mars 2019
 - 6.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Résolution
 - 6.3 Nettoyage des rues/Balai mécanique/Soumissions
 - 6.4 Gratte/amortisseur à l'azote et peignes au carbure
7. Hygiène du milieu
 - 7.1 Cueillette et transport/Matières résiduelles & recyclables/Prolongement contrat

8. Aménagement, urbanisme et développement
 - 8.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs/Distribution d'arbres
9. Loisirs et culture
 - 9.1 Fêtes du 175^e /Fonds initiative jeunesse
10. Subvention, cotisation & appui
 - 10.1 Le Re-Lait Montmagny-L'Islet/Demande de don
 - 10.2 Woodstock chez Popo/Demande de commandite
11. Correspondance
12. Varia
13. Comptes payés et à payer
 - 13.1 Acceptation
14. Période de questions
15. Levée de la séance

3. Questions du public/Suivi

Un suivi a été fait par madame la mairesse concernant les questions et les demandes formulées à la période de questions de la séance précédente.

Elle informe les citoyens présents qu'un nouveau dépliant est disponible concernant l'Écocentre de L'Islet pour l'année 2019. Des copies sont mises à la disposition des personnes présentes. Le document sera également distribué à la population par l'entremise de la poste sur tout le territoire de la municipalité. L'horaire d'été débute dès le 9 avril prochain jusqu'au 30 novembre 2019.

4. Procès-verbal du 4 mars 2019

4.1 Acceptation

069-04-2019

Procès-verbal/4 mars 2019/Adoption.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2019 soit accepté tel que rédigé.

5. Administration générale

5.1 RECYC-QUÉBEC/ Compensation 2018/ Excédent de fonctionnement affecté

070-04-2019

RECYC-QUÉBEC/Compensation 2018/Excédent de fonctionnement affecté.

Il est proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Monsieur Jocelyn Caron
Et unanimement résolu : -

DE transférer la somme de 25 456,53 \$ reçue de RECYC-QUÉBEC à titre de compensation pour l'année 2018 à l'excédent de fonctionnement affecté de RECYC-QUÉBEC.

5.2 Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim/ Ajustement de salaire

071-04-2019

Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim/Ajustement de salaire.

Il est proposé par : Monsieur Philippe Mainguy
Appuyé par : Monsieur Jocelyn Caron
Et unanimement résolu : -

D'accorder un ajustement de salaire à Mme Carole St-Hilaire, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim selon l'échelle salariale en vigueur en 2019.

QUE cette augmentation de salaire soit rétroactive au 1^{er} janvier 2019.

5.3 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Zones à risque 2018-2019/Facture

072-04-2019

Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Zones à risque 2018-2019/Facture.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

DE payer la facture au montant de 1 098,01 \$ pour le transport scolaire en zones à risque pour l'année 2018-2019.

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard reconduit l'aide financière accordée aux parents pour 2019-2020 soit 100 % des frais en regard de l'utilisation des places disponibles en zones à risque à condition que l'enfant soit inscrit au transport scolaire du midi ou au service de garde scolaire.

5.4 Transport scolaire du midi/Contribution municipalité/Année 2019-2020

073-04-2019

Transport scolaire du midi/Contribution municipalité/Année 2019-2020.

CONSIDÉRANT QUE, pour l'année 2018-2019, la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard a contribué financièrement au service de garde scolaire ainsi qu'au transport du midi ;

CONSIDÉRANT QUE pour la prochaine année (2019-2020), la municipalité ne pourra pas continuer à apporter un appui financier à ces deux services ;

CONSIDÉRANT QUE le service de garde scolaire est essentiel et permet de répondre aux besoins de nombreuses familles vivant sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE l'existence d'un service de garde dans le milieu est un critère important qui peut inciter des familles à venir s'établir dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a de plus en plus d'enfants qui bénéficient du service de garde scolaire ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D'informer la direction de l'École de St-Cyrille de la décision du conseil municipal de cesser la contribution financière de la municipalité pour le transport scolaire du midi à compter de l'année 2019-2020.

6. Transport

6.1 Liste des travaux réalisés/Mars 2019

Réseau routier/Liste des travaux réalisés/Mars 2019.

À titre informatif, madame la mairesse indique les principaux travaux réalisés au cours du mois de mars 2019 :

- Dégeler ponceaux au 5^e Rang Est, 5^e Rang Ouest, à l'entrée pour se rendre au Lac-Bringé et à la route Harrower ;
- Dégeler tuyau pluvial entre le 72, chemin Lessard Ouest et le poste de pompage ;
- Construction d'une mezzanine dans le garage municipal.

Des remerciements sont formulés à Julien A. Caron et Claude Raymond pour leur excellent travail réalisé lors de la construction de la mezzanine.

6.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Résolution

074-04-2019

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local/Résolution.

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 175 436 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est intégrée au rapport financier 2018 préparé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

6.3 Nettoyage des rues/Balai mécanique/Soumissions

075-04-2019

Nettoyage des rues/Balai mécanique/Soumissions.

CONSIDÉRANT QUE le nettoyage des rues est nécessaire à cette période-ci de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard a demandé des soumissions pour effectuer ce travail avec un balai mécanique de rues ;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions reçues :

	Balai mécanique de rues Prix unitaire (heure)	Frais de mobilisation (transport)
Jacques & Raynald Morin inc.	110,00 \$/heure	100,00 \$ (fixe)
Les Constructions H.D.F. inc.	120,00 \$/heure	120,00 \$ (tarif horaire)

CONSIDÉRANT QUE le temps estimé pour la réalisation de ce travail est de cinq heures ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Philippe Mainguy
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

QUE la soumission de Jacques & Raynald Morin inc. soit retenue pour les travaux de nettoyage des rues avec un balai mécanique au coût de 110,00\$/heure et des frais de mobilisation de 100,00 \$.

6.4 Gratte/amortisseur à l'azote et peignes au carbure

076-04-2019

Gratte/amortisseur à l'azote et peignes au carbure.

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un amortisseur à l'azote permet de réduire les chocs et les vibrations ce qui peut contribuer à diminuer les coûts d'entretien et de réparation du tracteur ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de peignes au carbure sur une gratte pour l'entretien des chemins s'avèrent plus efficaces et plus durables, ce qui peut représenter un choix judicieux ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par *Les Équipements Wil-Be inc.* pour ces produits ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Madame Marilyn Fortin
Et unanimement résolu : -

DE procéder à l'achat d'un amortisseur à l'azote au coût de 1 100 \$ + taxes ainsi que d'un ensemble de peignes au carbure pour la gratte pour un montant de 3 400 \$ + taxes ce qui représente une somme totale de 4 500 \$ + taxes chez le fournisseur *Les Équipements Wil-Be inc.*

7. Hygiène du milieu

**7.1 Cueillette et transport/Matières résiduelles & recyclables/
Prolongement contrat**

077-04-2019

**Cueillette et transport/Matières résiduelles & recyclables/
Prolongement contrat.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard souhaite disposer de temps supplémentaire pour finaliser les documents nécessaires à l'appel d'offres pour le prochain contrat de cueillette et de transport des matières résiduelles et recyclables ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise *Les Concassés du Cap inc.* a confirmé son accord pour prolonger le contrat actuel se terminant le 30 avril 2019 pour un mois additionnel, soit jusqu'au 31 mai 2019 aux mêmes conditions;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Monsieur Jocelyn Caron
Et unanimement résolu : -

QUE le contrat actuel avec *Les Concassés du Cap inc.* pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables soit prolongé d'un mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 2019 aux mêmes conditions, ce qui représente un montant de 4 982,25 \$ taxes incluses.

8. Aménagement, urbanisme et développement

8.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs/Distribution d'arbres

078-04-2019

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs/Distribution d'arbres.

CONSIDÉRANT QUE le mois de MAI est le mois de l'arbre et des forêts;

CONSIDÉRANT QUE pour l'occasion, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec l'Association forestière des deux rives, invite les municipalités à faire une demande pour obtenir des plants d'arbres gratuitement afin de les distribuer par la suite aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QU'une activité telle que la distribution de plants d'arbres aux citoyens contribue à sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts et l'incite à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

DE procéder à la demande de plants d'arbres gratuits dans le cadre de la campagne de distribution du Mois de l'arbre et des forêts 2019.

D'informer la population dès que la date de la distribution de plants d'arbres sera déterminée.

9. Loisirs et culture

9.1 Fêtes du 175^e /Fonds initiative jeunesse

079-04-2019

Fêtes du 175^e /Fonds initiative jeunesse.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de sa stratégie jeunesse lancée à l'automne 2018, la MRC de L'Islet a annoncé la mise en place du Fonds d'initiative jeunesse, spécifiquement dédiée aux 16 à 35 ans, pour soutenir financièrement des projets qui contribuent, entre autres, à accroître les activités culturelles et communautaires des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE Catherine Coulombe souhaite déposer un projet dans le cadre du Fonds d'initiative jeunesse et que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard la soutient dans sa demande ;

CONSIDÉRANT QUE son projet consiste à l'organisation d'activités diverses pour les Fêtes du 175^e et son implication dans la préparation de cet événement ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et résolu à l'unanimité, excluant madame la mairesse qui s'abstient de participer aux discussions sur le sujet et ne prend pas part à cette décision :

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard soutienne le projet des Fêtes du 175^e et la demande de Catherine Coulombe présentée au Fonds d'initiative jeunesse.

10. Subvention, cotisation & appui

10.1 Le Re-Lait Montmagny-L'Islet/Demande de don

080-04-2019

Le Re-Lait Montmagny-L'Islet/Demande de don.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du groupe d'entraide en allaitement Le Re-Lait Montmagny-L'Islet;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Johanne Pelletier

Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron

Et unanimement résolu : -

DE faire un don de 50\$ à cet organisme.

10.2 Woodstock chez Popo/Demande de commandite

081-04-2019

Woodstock chez Popo/Demande de commandite.

CONSIDÉRANT la demande de commandite des membres du comité de l'activité « Woodstock chez Popo » qui aura lieu les 19 et 20 juillet 2019 à Place OTJ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Jocelyn Caron

Appuyé par : Madame Marilyn Fortin

Et unanimement résolu : -

D'acquiescer à leur demande en leur accordant un montant de 300 \$ en guise d'aide financière pour l'activité « Woodstock chez Popo ».

11. Correspondance

➤ Municipalité de Saint-Aubert, Ste-Félicité et St-Omer :

Résolutions sur l'opposition de la mise en œuvre du registre des armes à feu.

12. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

13. Comptes payés et à payer.

13.1 Acceptation

082-04-2019

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Madame Johanne Pelletier

Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy

Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des comptes payés et à payer datée du 1^{er} avril 2019 au montant total de 68 798,18 \$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière par intérim certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

14. Période de questions.

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

15. Levée de la séance.

083-04-2019

Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur Julien A. Caron que la séance soit levée. Il est 20h20.

Denise Deschênes, mairesse

Carole St-Hilaire, d.g./secrétaire
trésorière par intérim